

DÉPARTEMENT
ALPES DE HAUTE-PROVENCE

COMMUNE :
CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

Toutes les communes

ARRONDISSEMENT
DIGNE-LES-BAINS

EPCI à fiscalité propre :
Provence Alpes Agglomération

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

Effectif légal du conseil municipal
29

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

- L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :
- 1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
 - 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
 - 3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT). Pour les communes de moins de 1000 habitants, est également adressée au préfet, dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral.

Ordre	Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)	Conseiller communautaire
1	Maire	M. M.	BERTRAND Philippe	19/06/1960	15/03/2026	171	BERTRAND Philippe
2	Premier adjoint	Mme	HOUNKPE Akouavi	28/05/1980	15/03/2026	171	HOUNKPE Akouavi
3	Deuxième adjoint	Mr	GIACOMINO Romaric	03/01/1984	15/03/2026	171	GIACOMINO Romaric
4	Troisième adjoint	Mme	CARMONA Edith	21/09/1968	15/03/2026	171	RABELLINO Chrystel
5	Quatrième adjoint	Mr	FAYER Bernard	08/03/1946	15/03/2026	171	GRANIER Gerald
6	Cinquième adjoint	Mme	BAGUE Amélie	20/03/1980	15/03/2026	171	
7	Sixième adjoint	Mr	DELAHAYE Guy	02/07/1959	15/03/2026	171	
8	Septième adjoint	Mme	RABELLINO Chrystel	06/01/1989	15/03/2026	171	
9	Huitième adjoint	Mr	GRANIER Gerald	07/09/1956	07/04/2026	171	
10	Conseiller municipal	Mr	ANADI Mousadek	10/05/1952	15/03/2026	171	
11	Conseiller municipal	Mr	MEGUEDI Smail	17/01/1954	15/03/2026	171	
12	Conseiller municipal	Mr	BONNET Jean-Luc	10/10/1961	15/03/2026	171	
13	Conseiller municipal	Mme	POZIN Patricia	29/01/1965	15/03/2026	171	
14	Conseiller municipal	Mme	DELAITRE Laetitia	19/08/1979	15/03/2026	171	
15	Conseiller municipal	Mme	LEGENDRE Emile	13/12/1979	15/03/2026	171	
16	Conseiller municipal	Mme	PEREZ Claire	11/06/1985	15/03/2026	171	

Cachet de la mairie :



Certifié par le maire,
 A. CHATEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN
 le 07 Avril 2026

(Signature)

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.

EPCI à fiscalité propre :

PROVENCE ALPES AGGLOMERATION

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

Effectif légal du conseil municipal
29

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste. L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ; 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ; 3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT). Pour les communes de moins de 1000 habitants, est également adressée au préfet, dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral.

Ordre	Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)	Conseiller communautaire
17	Conseiller municipal	Mme	POLEVAIA Tana	18/01/1987	15/03/2026	1171	
18	Conseiller municipal	M. r.	DE SOUSA DIAS Joey	26/11/1996	15/03/2026	1171	
19	Conseiller municipal	M. r.	SCHWENCK Lucas	13/02/2000	15/03/2026	1171	
20	Conseiller municipal	M. r.	VILLARD René	23/03/1946	15/03/2026	1167	VILLARD René
21	Conseiller municipal	M. r.	BENoit Gérard	07/06/1979	15/03/2026	1167	
22	Conseiller municipal	Mme	PIERREY Brigitte	06/01/1954	15/03/2026	1167	
23	Conseiller municipal	Mme	BARDIES Frédérique	08/02/1954	15/03/2026	1167	
24	Conseiller municipal	Mme	OBELISCO Françoise	21/07/1955	15/03/2026	1167	
25	Conseiller municipal	M. r.	BERBECHÉ Charles	13/11/1962	15/03/2026	1167	
26	Conseiller municipal	M. r.	JULIEAN Guillaume	21/11/1973	15/03/2026	1167	
27	Conseiller municipal	M. r.	BLANC Philippe	24/03/1963	24/10/2026	1171	
28	Conseiller municipal	Mme	ANSELMO Anaïs	08/06/1991	24/10/2026	1171	
29	Conseiller municipal	M. r.	PRESSIN Jean-François	11/07/1960	21/10/2026	1171	

Cachet de la mairie :



Certifié par le maire,

A CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN
le 07 Avril 2026

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.